



## Élections aux commissions administratives paritaires des professeurs agrégés

### **Force Ouvrière, la différence** **Force Ouvrière, l'indépendance**

#### ► **Alerte sur nos obligations de service**

Savez-vous que le décret du 20 août 2014 signé par B. Hamon bouleverse nos obligations de service ? A la rentrée 2015, elles seront définies « dans le cadre de la réglementation applicable à l'ensemble des fonctionnaires en matière de temps de travail », soit les 1 607 heures annuelles du décret fonction publique 2000-815.

##### **Je vote FO pour dire**

Abrogation du décret Hamon qui accroît encore nos tâches périphériques au détriment de la transmission des connaissances et allonge encore notre temps de présence en multipliant les réunions rendues obligatoires.

##### **Je vote FO pour dire**

Rétablissement de toutes les heures de décharge de service supprimées à la rentrée 2015 par le décret du 20 août 2014, de toutes les garanties des décrets du 25 mai 1950.

Mon emploi du temps doit rester hebdomadaire, en heures de cours dans ma discipline de recrutement.

Retour à un service de 288 heures pour les PRAG.

Non aux missions définies localement.

#### ► **Alerte sur notre statut et sur l'agrégation**

Savez-vous qu'il existe des projets de dénaturer le concours de l'agrégation sous prétexte de le « professionnaliser » ?

##### **Je vote FO pour dire**

Défense du concours de l'agrégation, concours qui doit continuer à reposer sur l'excellence disciplinaire.

#### ► **Alerte sur nos postes**

Savez-vous qu'il y a 6554 enseignants en moins entre les années 2011-2012 et 2013-2014 ?

##### **Je vote FO pour dire**

Création de vrais postes pour améliorer les conditions de travail, abaisser les effectifs dans les classes, enseigner dans un seul établissement.

■ **FO, première organisation syndicale de la fonction publique d'Etat**

■ **Une confédération avec tous les salariés**

#### ► **Alerte sur l'école de la République**

Savez-vous que l'école du socle permet désormais des services d'enseignement croisés entre le primaire et le secondaire ? Savez-vous que la loi de refondation de l'école encourage la suppression de la notation, du redoublement ? Savez-vous qu'elle permet la territorialisation de l'école, comme le montre la catastrophique réforme des rythmes scolaires ?

##### **Je vote FO pour dire**

Maintien de la liberté pédagogique individuelle, des programmes annuels, des horaires disciplinaires et des diplômes nationaux.

Maintien du baccalauréat comme examen national anonyme. Non à l'épreuve en cours d'année en langues vivantes.

Maintien des classes préparatoires dans le secondaire : on ne doit pas casser un système qui a fait ses preuves.

Nous sommes professeurs dans une discipline, nous le défendons avec FO.

#### ► **Alerte sur nos salaires**

Si le gouvernement veut reconnaître le travail des enseignants, la première mesure est d'augmenter leur salaire et non de les paupériser en bloquant le point d'indice au moins jusqu'en 2017 !

##### **Je vote FO pour dire**

Augmentation de 8% de la valeur du point d'indice pour rattraper ce que nous avons perdu depuis 2010.

Promotion immédiate à la hors classe de tous les agrégés avec 4 ans d'ancienneté dans le 11<sup>ème</sup> échelon.

Elargissement de l'accès aux chaires supérieures pour les professeurs de CPGE.

##### **Je vote FO pour dire**

Le pacte de responsabilité doit être abandonné. L'austérité est économiquement, socialement, démocratiquement, suicidaire.

### **FO rend compte de son mandat**

**Vote sur la loi Peillon de refondation de l'école (CSE du 14 décembre 2012)**

Pour : SE-UNSA, CFDT, SNALC

Contre : FO, CGT, Sud

Abstention : FSU

**Vote sur le décret paru le 20 août 2014 redéfinissant nos obligations de service (CTM du 27 mars 2014)**

Pour : CFDT, UNSA

Contre : FO, CGT, SUD, SNUEP-FSU

Abstentions : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU

**En votant Force Ouvrière vous élirez des représentants qui défendront avec détermination vos droits et votre statut national.**